

no.10

Le Mag

Mars 2019

> Retrouvez toute l'actualité
de Mauges Communauté
dans ce Mag !

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



*Avec le jardin partagé de Gesté,
les bénéficiaires de l'aide alimentaire
du CCAS profitent de légumes frais.*

CCAS : entraide et solidarité à Beaupréau-en-Mauges



Rejoignez les fans de notre page Facebook !
[@villebeaupreaudenmauges](https://www.facebook.com/villebeaupreaudenmauges)





À vos outils !

À L'OCCASION DU PARC EN FÊTE
LES 29 ET 30 JUIN, LA VILLE LANCE
UN CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS.

Petits et grands, par équipe ou en solo, réalisez le plus bel épouvantail. Il sera exposé tout au long du week-end. Le jury récompensera les plus belles créations lors de la manifestation.

OUVERT À TOUS

Renseignements :

concours@beaupreauenmauges.fr
02 41 71 76 80

Bulletin d'inscription disponible en mairies déléguées ou sur beaupreauenmauges.fr à partir du 1^{er} avril.



Soyons solidaires !

La qualité d'une société se mesure par l'attention qu'elle porte aux personnes les plus fragiles.

Nous sommes tous touchés, à un moment de notre vie, par un accident, un handicap, une situation, un état qui nous fait devenir dépendants des autres ; les mots solidarité et entraide prennent alors tout leur sens.

La commune reste le niveau de collectivité le plus proche des habitants, c'est pourquoi il lui revient d'organiser certains services solidaires. Ceux-ci sont accordés sur la base de critères permettant d'évaluer les besoins des personnes et le niveau de leur contribution en fonction de leurs ressources.

Les élus et agents d'accueil des communes déléguées, les agents du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont les interlocuteurs chargés de recevoir les demandes ; ils sont attentifs aux situations rencontrées en proximité.

Vous découvrirez dans le dossier de ce MAG plusieurs des domaines d'intervention du CCAS.

La solidarité s'exerce également par l'intermédiaire du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) mais aussi du foyer St Jean, et par des structures et partenaires qui ne sont pas gérés par la commune (hôpital privé St Martin, etc). Elle se vit aussi au quotidien dans de nombreuses familles qui accompagnent un enfant, un parent, et même entre voisins. De nombreux bénévoles engagés dans les associations à caractère social apportent également un soutien précieux ; qu'ils en soient tout particulièrement remerciés.

Sachons garder ces liens qui nous rendent plus proches les uns des autres, et qui rendent notre société plus solidaire, plus fraternelle.

Vous êtes aussi invités à vivre cette solidarité dans le domaine de l'environnement, en participant à la semaine citoyenne du 23 au 27 avril pour rendre nos espaces publics agréables à vivre.

Votre participation aux élections européennes du 26 mai montrera votre intérêt à la poursuite du projet de construire une Europe plus forte, une Europe plus unie, une Europe capable de répondre aux défis de notre temps.

Philippe Roux

Directeur Général des Services de Beaupréau-en-Mauges

La collectivité remercie Philippe Roux, Directeur Général des Services de la Communauté de communes du Centre Mauges puis de Beaupréau-en-Mauges pour son engagement. Après 14 ans de service, il fait valoir ses droits à la retraite fin mars. Didier Guiffault, Directeur Général Adjoint, lui succédera.



Commune de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Gérard Chevalier
Responsable de la rédaction : Philippe Roux
Rédaction : Olivia Gouzil, Flavie Reau
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 250 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)

2020 : une nouvelle gouvernance en construction

EN MARS 2020, LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DÉSIGNERONT 39* CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS SUR DES LISTES COMMUNES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, CONTRE 173 ÉLUS À LA CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE. POUR NE PAS PARTIR D'UNE FEUILLE BLANCHE, LES ÉLUS ACTUELS ONT PRÉPARÉ UNE BASE DE RÉFLEXION SUR CE QUE POURRAIT ÊTRE LA FUTURE GOUVERNANCE.

Ce travail s'appuie sur le quotidien et l'organisation de la collectivité mise en place fin 2015. Il prend aussi en compte les relations établies avec Mauges Communauté, auprès de qui une cohérence entre les compétences est à maintenir. Ces propositions pourront être reprises, ou non, par les futur(e)s candidat(e)s.

Pour associer les citoyens de Beaupréau-en-Mauges à la construction de cette nouvelle gouvernance, les élus organisent trois rendez-vous pour présenter et échanger sur le projet :

- **jeudi 21 mars, 20h**
Saint-Philbert-en-Mauges,
salle commune des Loisirs
- **lundi 1^{er} avril, 20h**
Beaupréau, salle de La Prée

- **jeudi 11 avril, 20h**

La Poitevineière, salle des Loisirs

Chacun, habitant ou association, est invité à participer à ces réunions publiques, qui permettront de construire ensemble le futur de la collectivité.

*selon la réglementation actuelle

NOUVEAUTÉ

NOUVEAU VÉHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE

VOUS L'AVEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ CROISÉE... LA POLICE MUNICIPALE DISPOSE DEPUIS JANVIER D'UNE NOUVELLE VOITURE.

Véhicule sérigraphié, avertisseurs lumineux et sonores, la voiture est entièrement équipée et parfaitement reconnaissable. Un véritable atout dans le quotidien de nos deux policiers municipaux qui interviennent sur l'ensemble du territoire de Beaupréau-en-Mauges, facilitant leur identification lors des patrouilles et jouant ainsi un rôle de dissuasion plus important qu'auparavant.



Toute l'info de l'agglo sur le nouveau site maugescommunaute.fr



1. Laissez-vous guider dans vos recherches pratiques sur la collecte des déchets, l'instruction d'un permis de construire, les informations aux personnes âgées... C'est l'outil indispensable pour accéder aux services en lignes et aux démarches administratives.



2. Informez-vous sur les grands projets du territoire : économie, transition écologique, santé, aménagement numérique...

3. Rejoignez moj.fr et scenesdepays.fr directement depuis maugescommunaute.fr, et accédez à toutes les informations du réseau des mobilités et de la saison culturelle.

4. Retrouvez l'actualité des Mauges en ligne et en temps réel sur la **page Facebook® @maugescommunaute**. N'hésitez pas, aimez, abonnez-vous et partagez cette page autour de vous !

ÊTES-VOUS SOLI'MAUGES ?



POUR CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP, MAUGES COMMUNAUTE ET DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE ORGANISENT SOLI'MAUGES. DIMANCHE 19 MAI VENEZ PARTICIPER À CE NOUVEL ÉVÉNEMENT SPORTIF ET CONVIVAL AU CŒUR DU PARC DU PLESSIS À CHAUDRON-EN-MAUGES / MONTREVAULT-SUR-ÈVRE. SORTONS DE NOTRE QUOTIDIEN LE TEMPS D'UNE MATINÉE, MARCHONS OU COURONS ENSEMBLE POUR SOUTENIR LES PROJETS SOLIDAIRES DE PLUSIEURS ASSOCIATIONS.



© Shutterstock

Soli'MAUGES est né de la dynamique impulsée par la création du Centre Local du Handicap l'été dernier, dans le cadre de la politique d'animation et de solidarité territoriale menée par Mauges Communauté.

Au programme

- > 3 circuits de marche ou de course de 2 km, 5 km et 8 km, dont un itinéraire adapté
- > Un village associatif où chacun pourra échanger avec les

bénévoles. Les associations présentes sont porteuses d'un projet pour lequel il sera possible d'effectuer un don de temps, de compétence ou d'argent pour sa concrétisation.

Ce projet vous intéresse ?

Contactez le service Solidarités-Santé au 02 41 71 77 00 ou solidarites-sante@maugescommunaute.fr
Plus d'infos prochainement sur maugescommunaute.fr et sur Facebook @maugescommunaute

Aménagements sportifs : quoi de neuf ?

LES SPORTIFS DE TOUT ÂGE VONT POUVOIR S'EN DONNER À CŒUR JOIE ! TERRAINS MULTISPORTS, TERRAINS DE FOOTBALL, SALLES DE SPORT, DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2018 POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE DANS DE BONNES CONDITIONS, EN EXTÉRIEUR COMME EN INTÉRIEUR, POUR LES HABITANTS ET LES CLUBS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES. RETOUR SUR CES NOUVEAUTÉS...



La salle de sport n°1 de Jallais dispose d'un parquet remis à neuf, homologué pour la compétition et de nouveaux panneaux de basket. Des travaux sont programmés pour effectuer une remise à niveau du sol pour les usages habituels et l'accessibilité.



Les enjeux écologiques et économiques rentrent bien-sûr en compte pour la refonte des équipements sportifs, ce fût le cas pour les salles de sport à Jallais, au Pin-en-Mauges, à Villedieu-la-Blouère et à Gesté. Ces bâtiments ont bénéficié du relamping, c'est-à-dire du remplacement des sources lumineuses énergivores par des éclairages à LED. Une installation qui fonctionne sur deux niveaux d'éclairage, selon qu'il s'agisse d'un entraînement ou d'une compétition. Des résultats satisfaisants ont déjà été constatés avec une baisse significative des dépenses en énergies. Les efforts ne vont pas s'arrêter en si bon chemin avec la poursuite du relamping dans d'autres salles du territoire, au cours de l'année !

Des terrains multisports ont été créés au Pin-en-Mauges et à Andrézé. Tennis, basket, volley, handball, leur pratique est rendue possible sur un même terrain grâce à des marquages spécifiques.



© FCBC

Le terrain en gazon synthétique de Beaupréau est maintenant accessible aux associations habilitées et scolaires. Ce terrain de 4^e génération est composé d'une couche de sol souple, de lés de gazon synthétique et d'un remplissage avec un granulats de polyéthylène entre les fibres du gazon. Ce type de terrain exclut, de par sa constitution, les risques potentiels pour la santé et l'environnement.

Tickets Sports, pensez-y pour les vacances d'avril !

120 enfants accueillis, une vingtaine d'activités proposées sur 9 sites de Beaupréau-en-Mauges, voici, en quelques chiffres, le résumé des tickets sports organisés durant les vacances d'hiver !

L'opération sera reconduite pendant les vacances d'avril avec des animations sportives, ouvertes aux 8 - 17 ans, encadrées par des éducateurs sportifs de la commune. Le programme des prochaines vacances sera diffusé prochainement ! Renseignements en mairies déléguées.

Entraide et solidarité à Beaupréau-en-Mauges

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC, CHARGÉ D'EXERCER LES COMPÉTENCES DÉTENUES PAR LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE. CETTE STRUCTURE A POUR MISSION DE RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION : LES FAMILLES, LES JEUNES, LES PERSONNES ÂGÉES, EN SITUATION DE HANDICAP OU EN SITUATION PRÉCAIRE. LE CCAS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES EMPLOIE 34 PERSONNES ET INTERVIENT SUR LES DIX COMMUNES DÉLÉGUÉES. IL SE VEUT PRÉSENT DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE.

Accueil temporaire des personnes Sans Domicile Stable (SDS)

La commune met, tout au long de l'année, trois locaux à disposition des personnes souhaitant un abri ponctuel. Situés à Jallais, Villedieu-la-Blouère et Beaupréau, ces espaces permettent aux personnes sans domicile stable de **passer une, deux ou plusieurs nuits dans des conditions acceptables**. Outre le fait de disposer temporairement d'un abri, les personnes accueillies ont la possibilité de prendre une douche et de se préparer un repas chaud. Des tickets repas sont fournis par le CCAS, permettant un ravitaillement dans les commerces de proximité. Les personnes ayant contacté le SAMU Social au 115 ou qui se sont présentées en mairie déléguée sont accueillies en priorité.

En 2018, les trois logements ont été occupés **435 nuits**, de manière assez équilibrée, sans forte hausse des demandes en période hivernale. La fréquentation reste stable, puisqu'on comptait 399 nuitées en 2017. Seul le local de Beaupréau est accessible le week-end.



Local de Villedieu-la-Blouère



Service de minibus de Beaupréau



Local de Jallais

Aide à la mobilité

Pour favoriser les déplacements des personnes âgées ou en situation de handicap principalement, le CCAS, conjointement avec les mairies déléguées, propose deux solutions : **le service minibus et le transport solidaire**.

À Beaupréau, pour profiter du minibus, il est nécessaire de souscrire un abonnement (16 € par semestre) auprès du Club Bellodétente (02 41 63 52 16). Les 27 bénéficiaires actuels peuvent profiter de **deux passages par semaine**, les mercredis et vendredis, selon le planning établi.

La régularité des trajets en minibus permet principalement d'aller faire des achats sur Beaupréau. Ce service est proposé aux personnes âgées, ou aux familles sur prescription du Secours Catholique. Un projet est également en réflexion à La-Chapelle-du-Genêt, et éventuellement à La Poitevinière et La Jubaudière.

Pour des **déplacements ponctuels** (rendez-vous médical, visite à des proches, voyage en train...) ou sur une plus grande distance, environ **80 bénévoles** assurent le transport solidaire. Ce service fonctionne à Jallais, Gesté, La Jubaudière, Andrezé, Villedieu-la-Blouère et Beaupréau, du lundi au vendredi, selon les besoins. Facturé 0.40 € du kilomètre ou selon un forfait, c'est une solution de transport individuel qui fonctionne : environ **30 000 km ont été parcourus l'année dernière**. Ces alternatives, confiées à des bénévoles, contribuent largement à **rompre l'isolement des personnes âgées**.

Portage des repas et aide alimentaire

Faire des courses et se préparer un repas quotidiennement peuvent s'avérer compliqué. C'est pourquoi le CCAS propose une solution de portage de repas sur l'ensemble du territoire de Beaupréau-en-Mauges, excepté les communes d'Andrezé et du Pin-en-Mauges qui ont recours à un restaurateur local. En 2018, **25 765 repas** ont été portés à domicile. Les bénéficiaires sont principalement des personnes âgées. Alerté par les familles qui soupçonnent une malnutrition de leur proche ou par le bénéficiaire lui-même, le CCAS peut proposer le portage de **3 à 7 repas par semaine**. « *Etre accompagné implique que l'on accepte une forme « d'ingérence » dans la gestion de notre vie quotidienne, ce qui n'est pas une démarche facile* » souligne Claudine Rabin, adjointe à la solidarité. Les familles aux revenus modestes peuvent, quant à elle, faire une demande d'**aide alimentaire** auprès de leur commune déléguée. Le CCAS

évaluera les situations et autorisera, ou non, la distribution de colis alimentaires comprenant 3,5 kg de produits par personne.

À Beaupréau-en-Mauges, 59 familles bénéficient de ces colis deux fois par mois.

Le CCAS travaille actuellement sur le devenir de l'aide alimentaire pour pallier la hausse des demandes. Comment proposer une alimentation saine ? Comment maintenir la qualité des denrées collectées ? Est-il possible de proposer une aide alimentaire sous une autre forme, comme une épicerie solidaire ?

À Gesté par exemple, il existe un **potager partagé** depuis 2015. Sur un terrain de 1870 m², 10 jardiniers bénévoles et 4 encadrants entretiennent et font pousser des légumes qu'ils pourront ensuite consommer. Depuis sa création, ce jardin a profité à 18 familles, de manière ponctuelle ou permanente. Ainsi, le **bénévolat est valorisé** et les bénéficiaires partagent un moment convivial. « *C'est du donnant-donnant, les jardiniers s'impliquent pour obtenir des légumes frais. Ils peuvent aussi trouver une oreille attentive à leurs préoccupations.* » confirme Isabelle Poirier, adjointe déléguée à Gesté.



Les bénévoles et jardiniers amateurs se retrouvent tous les mardis matins, dans la bonne humeur.

Aide au permis

Conjointement avec la Mission Locale, le CCAS peut **financer une partie du permis de conduire** des jeunes résidants sur Beaupréau-en-Mauges contre 40 heures de bénévolat. Dans un premier temps, la Mission Locale, dont le service est situé au Centre Social, identifie les jeunes pour qui l'obtention du permis de conduire est un facteur déterminant dans la recherche d'un emploi. Le CCAS propose ensuite aux jeunes plusieurs solutions de **bénévolat dans des associations locales ou des services municipaux** (écoles, accueil de loisirs, service de restauration de l'EHPAD - Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes, etc). Une fois le bénévolat effectué, le

CCAS finance, à hauteur de 400 € les heures de code et de conduite. Depuis 2015, 8 jeunes ont décroché leurs permis grâce à ce dispositif. D'autres demandes avaient été formulées mais n'ont pas abouti, souvent parce que les familles ne disposaient pas des ressources nécessaires pour financer le reste du permis.

Collecte de vêtements

Au printemps et à l'automne, le CCAS organise une collecte de vêtements, dont la gestion est confiée à l'association ATIMA (Atelier d'Insertion des Mauges). Les vêtements sont collectés en porte à porte à Beaupréau et lors de permanences pour les autres communes déléguées. Ils sont ensuite

triés par des travailleurs d'ATIMA. Les vêtements en bon état, pouvant être portés, sont **vendus dans les boutiques solidaires** du territoire (Multitroc à Beaupréau, Ecocyclerie à Saint-Quentin-en-Mauges ou Fripes et Troc à Saint-Macaire-en-Mauges). Ceux trop abîmés seront **transformés en chiffons ou recyclés**, pour faire de l'isolation par exemple.

Les solutions proposées par le CCAS s'inscrivent dans une action solidaire globale. Elles permettent des temps d'écoute et d'échanges pour aborder diverses questions, comme la santé, l'éducation, le logement, l'emploi et plus largement la gestion du quotidien.

« Les aides financières mises en place à quelque niveau que ce soit (état, département, CCAS...) ne suffiront pas à sortir les personnes de la précarité si ces dernières ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté à chacune d'elle. C'est ce qui coûte le plus et qui se voit le moins. Notre société est-elle prête à en payer le prix ? » interroge Claudine Rabin.

Pour toute demande d'information concernant les services du CCAS, prenez contact avec votre mairie déléguée. Les agents d'accueil pourront vous guider dans les démarches à effectuer.



© Atima

Permanences France-Alzheimer

L'association France-Alzheimer 49 met en place à Jallais, une Halte-Relais, un après-midi par mois. Cette structure permet d'accueillir la personne atteinte par la maladie (ou maladie apparentée) et son aidant, pour un moment convivial de soutien, d'écoute et d'échanges, au travers d'activités.

Les prochains rendez-vous auront lieu à la salle Molière du Centre Culturel, Boulevard Cathelineau à Jallais, de 14h30 à 17h : jeudi 14 mars, 11 avril, 16 mai, 20 juin, 4 juillet, 12 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 12 décembre. Des permanences ont également lieu aux Établissements Saint Martin tous

les premiers lundis du mois de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Informations :

France-Alzheimer 49
Antenne de Cholet
07 89 59 31 57 ou 02 41 87 94 94
fa49-cholet@francealzheimer49.fr

Plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales

LE 26 MAI PROCHAIN AURONT LIEU LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES. POUR CEUX QUI NE SONT PAS ENCORE INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES, VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 MARS POUR Y REMÉDIER.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

3 procédures sont possibles pour réaliser votre inscription sur les listes électorales :

- soit se présenter en mairie déléguée, compléter le formulaire CERFA remis et y joindre la copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- soit adresser par voie postale, à votre mairie déléguée, le formulaire récupéré au préalable en mairie et les pièces justificatives, comme citées ci-dessus ;
- soit s'inscrire via le site service-public.fr

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de Beaupréau-en-Mauges recevront une nouvelle carte électorale courant avril. Les personnes ayant changé d'adresse depuis la dernière inscription doivent le signaler en mairie.

POUR VOTER :

il est obligatoire de présenter une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans. Pensez d'ores-et-déjà à refaire votre carte d'identité ou votre passeport, à la mairie déléguée de Beaupréau, si ceux-ci ne sont plus en cours de validité.



Pour tous renseignements :

contacter votre mairie déléguée.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

MALGRÉ L'ENSEMBLE DES SOLUTIONS MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET MAUGES COMMUNAUTÉ, LES INCIVILITÉS SE MULTIPLIENT SUR L'ESPACE PUBLIC : MÉGOTS, DÉJECTIONS CANINES, DÉPÔTS SAUVAGES À PROXIMITÉ DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES OU SUR LA VOIRIE.

À elles seules, les interventions suite aux incivilités mobilisent un agent, une journée par semaine et par quartier. Afin de respecter la propreté des rues, le travail des agents et les personnes qui habitent ou travaillent à Beaupréau-en-Mauges, chacun est invité à se responsabiliser. La police municipale est habilitée à verbaliser les contrevenants, qui s'exposent à une amende de 35 € à 1500 € selon la nature de l'infraction.

Pour rappel, le service déchets de Mauges Communauté collecte les ordures ménagères et les emballages tous les 15 jours et compte 7 déchetteries et 2 éco-points proches de chez vous, vous n'avez plus d'excuse !



Dépôts sauvages rue Durfort Civrac et à proximité du lycée Julien Gracq.

Extrait de casier judiciaire : faites la demande en ligne !

Indispensable pour certaines démarches administratives et pouvant être demandé par les employeurs, votre extrait de casier judiciaire peut maintenant être délivré entièrement en ligne.

Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site casier-judiciaire.justice.gouv.fr et de donner vos nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance et adresse mail. Un mail de vérification vous sera immédiatement envoyé. Puis, votre « bulletin n°3 » arrivera, au format PDF, dans votre boîte mail. L'extrait de casier judiciaire ainsi obtenu pourra être envoyé à l'administration qui en a fait la demande. Le bulletin reçu contient, outre la date et l'heure de la délivrance, un identifiant et une clé de contrôle permettant de vérifier son authenticité.

Si vous ne disposez pas d'un accès à Internet, la demande peut être faite par voie postale, auprès du Casier judiciaire national (107 rue du Landreau, 44317 Nantes Cedex 3).

Semaine citoyenne : tous concernés !

DU 23 AU 27 AVRIL, LES HABITANTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SONT INVITÉS À RETROUSSER LEURS MANCHES PENDANT LA SEMAINE CITOYENNE ! RAMASSAGE DES DÉCHETS, FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS, ENTRETIEN DES ESPACES VERTS... LES ACTIONS SONT NOMBREUSES.



La semaine citoyenne a pour vocation de sensibiliser les habitants de Beaupréau-en-Mauges à l'impact que chacun peut avoir sur son environnement, que l'on soit habitant, élu ou agent de la collectivité. Il est nécessaire de prendre conscience que l'espace public appartient à l'ensemble des citoyens. Pour rester agréable, il doit être entretenu et préservé. « *La citoyenneté c'est l'implication de chacun, pour l'amélioration du cadre de vie* » souligne Régis Lebrun, adjoint de la commission environnement.

De nouvelles contraintes collectives, comme l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires, poussent la ville à imaginer d'autres solutions pour l'entretien de l'espace public. La diminution des moyens nécessite l'implication de chacun à son niveau et un engagement accru des habitants. L'entraide et l'addition d'initiatives individuelles permettent souvent de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de tous, sans augmenter la pression fiscale. Par exemple, en semant des graines de fleurs aux pieds des murs des bâtiments publics ou des habitations, un désherbage n'est plus nécessaire. La collectivité,

elle, met en place des actions comme le plan de gestion pour l'entretien du Parc du château de Beaupréau ou le plan lumière, pour apporter des solutions pertinentes aux problématiques rencontrées.

Au-delà de l'entretien de l'espace public, la ville souhaite donner une dimension écologique à cette semaine de mobilisation et sensibiliser petits et grands à la sauvegarde de l'environnement. Plusieurs thèmes seront abordés, comme la gestion des déchets ou les énergies renouvelables. Ces actions, placées sous le signe de la convivialité, seront également propices aux échanges entre habitants et élus.



CONCRÈTEMENT, COMMENT AGIR ?

Plusieurs actions sont organisées dans les communes déléguées :

- **tout au long de la semaine pour les scolaires** : ramassage des déchets, visites de centre de tri, interventions de sensibilisation...

- **jeudi 25 avril à 20h**, Cinéma Jeanne d'Arc de Beaupréau, pour tous : projection du film *Après-demain*, suivie d'un débat sur le thème « *Zéro déchet, fleurissement pieds de murs, approvisionnement local en restauration collective : des actions concrètes sur notre territoire.* »

- **samedi 27 avril**, pour tous, dans vos communes déléguées : entretien des espaces verts, ramassage de déchets, fleurissement en pieds de murs, démonstrations...

Retrouvez le programme complet des actions dans votre commune déléguée dans les pages centrales de ce Mag.

Les Établissements Saint-Martin s'engagent !

Le développement durable représente un enjeu important pour les structures médico-sociales. Les Établissements Saint-Martin mettent en place des solutions concrètes visant à améliorer les conditions environnementales, sociétales, économiques et de gouvernance de la structure. Des actions sont déjà menées au quotidien contre le gaspillage alimentaire, pour le tri et la réduction des déchets ou l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Pendant la semaine citoyenne, des activités seront proposées au personnel, aux résidents et à leurs familles : visites de centres de tri et d'enfouissement (23 et 24 avril), ramassage des déchets à Beaupréau (25 avril), exposition sur le cycle de vie des déchets (toute la semaine), etc.

Bienvenue dans mon jardin au naturel



JARDINIERS AMATEURS PASSIONNÉS ? CET ÉVÈNEMENT EST FAIT POUR VOUS !

Opération d'envergure nationale, l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » est coordonné par le CPIE Loire Anjou sur notre territoire. L'objectif de cette manifestation est simple : rendre populaire et accessible la pratique du jardinage au naturel, c'est-à-dire, sans engrais chimiques ni pesticides. Partage d'expériences, échanges, convivialité sont les maîtres-mots de ces 2 journées où des particuliers ouvrent leurs jardins aux visiteurs.

Cette année, l'opération aura lieu **le week-end du 15 et 16 juin**. Alors si vous êtes un particulier, que vous jardinez au naturel dans vos espaces



© CPIE Loire-Anjou

extérieurs et que vous aimez partager, échanger sur le jardinage, cette opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » est faite pour vous !

Si vous êtes intéressés, ne tardez pas, vous avez jusqu'à fin mars pour vous inscrire à l'évènement !

Contact :

CPIE Loire Anjou
Marianne Dauriac,
chargée d'action « Jardin »
02 41 71 77 30
m-dauriac@cpieloireanjou.fr

QUEL EST L'AVENIR DE L'EAU...

QUALITÉ DE L'EAU, SANTÉ PUBLIQUE, ENJEUX ÉCOLOGIQUES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SÉCHERESSE, RISQUE D'INONDATION... TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ PAR LA QUESTION DE L'EAU.

Jusqu'au 2 mai 2019, tous les habitants et organismes du bassin Loire-Bretagne sont invités à donner leur avis sur l'avenir de l'eau, via un questionnaire en ligne. Cette consultation permet au public de s'exprimer sur les enjeux et les pistes d'actions pour garantir la qualité de l'eau, la sécurité de l'eau potable, la réduction des pesticides... Tous les avis recueillis, sur les problèmes identifiés et les pistes de solutions permettront au comité de bassin Loire-Bretagne et aux instances politiques de finaliser les enjeux et de mettre en place une stratégie pour l'eau et la gestion du risque d'inondation. Le CPIE est le relais local de cette consultation. L'enquête est accessible sur www.prenons-soin-de-leau.fr



Énergies renouvelables : un nouveau parc éolien à Chemillé-en-Anjou



Le parc éolien de l'Hyrôme, situé sur les communes de Chanzeaux et de Valanjou, va

Cette collaboration marque la volonté ambitieuse de Mauges Communauté de porter la part d'énergies renouvelables du bouquet énergétique à 32 % en 2030 contre 13 % actuellement. La collectivité démontre concrètement son engagement dans le développement des énergies renouvelables (EnR) locales, en investissant à hauteur d'1 million d'euros aux côtés de ses partenaires. Le parc de l'Hyrôme sera composé de 5 éoliennes qui devraient commencer à produire de l'électricité à partir de février 2020. Elles produiront à terme quelques 32 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 12 000 foyers.

Plus d'information sur www.maugescommunaute.fr

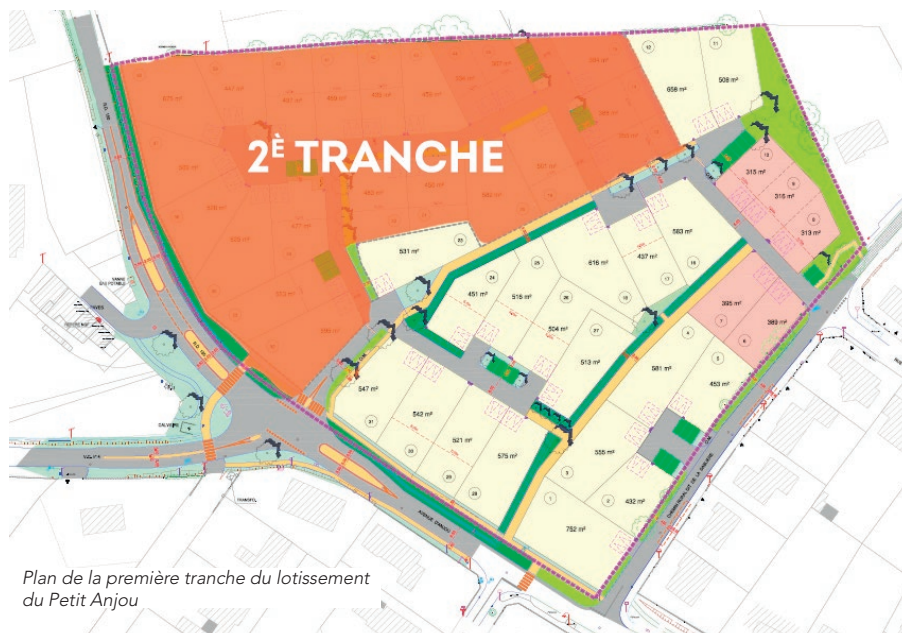
entrer en phase de construction ce mois-ci pour être mis en service en fin d'année prochaine. À l'initiative de l'association *Atout Vent en chemillois*, ce parc sera désormais gouverné par le territoire des Mauges. Un consortium de partenaires, composé d'*Atout Vent*, de *Mauges Communauté*, d'*Alter Énergies* et d'*Énergie partagée*, s'est regroupé pour acquérir ce parc éolien afin que sa gestion soit maîtrisée au niveau local et que ses retombées économiques profitent au territoire.

Le point sur les travaux

LE PIN-EN-MAUGES

L'usine Malinge est en cours de démolition. Le désamiantage du site a débuté, il sera rendu propre la première semaine d'avril. Dans les prochains mois, des cellules commerciales seront construites.

Les plans du lotissement municipal du Petit Anjou comptant 45 lots ont été validés. Le permis d'aménager sera accepté au printemps. Les travaux de viabilisation débuteront en septembre, permettant la construction de 24 lots dans un premier temps. Une réunion publique d'information sur ce projet se tiendra le **jeudi 21 mars** à 20h au Grenier du Relais du Bois, au Pin-en-Mauges.



BEAUPRÉAU

Les travaux de réalisation de voirie définitive au lotissement de la Dube 1 auront lieu d'avril à septembre.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

La rénovation énergétique de l'école Françoise Dolto de Villedieu-la-Blouère se déroulera en cette fin d'année avec un changement de chaudière et une nouvelle façade isolante recouverte d'un parement de briques émaillées. Les plans sont réalisés.

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Nouveau poste d'assainissement

Depuis mi-janvier, la totalité des eaux usées de La Chapelle-du-Genêt est traitée à la station d'épuration de Beaupréau. Après l'installation d'une canalisation de transfert de trois kilomètres entre les deux communes, un poste de refoulement pneumatique a été construit sur le site de l'ancienne station d'épuration de La Chapelle-du-Genêt. À six mètres de profondeur, dans un local d'environ 10 m², deux cocottes de 500 litres collectent les eaux usées. Les effluents sont ensuite mis sous pression grâce aux compresseurs puis expulsés vers la canalisation. Environ 150 à 200 départs ont lieu par vingt-quatre heures. À Beaupréau, il n'y a pas eu de travaux supplémentaires puisque la station avait déjà la capacité de recevoir les eaux usées de La Chapelle-du-Genêt.

Ce projet est un bel exemple de mutualisation des équipements entre les communes déléguées pour réduire les coûts d'entretien et de maintenance, mais aussi améliorer la qualité des rejets en milieu naturel. L'ancienne station, datant de 1973, sera détruite et un aménagement paysagé clôturé sera réalisé.

Pour compléter l'amélioration de l'assainissement, la partie centrale de la rue Nationale sera mise en séparatif. Les travaux sont programmés à partir du 1^{er} avril.



RAPPEL :
POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES CHANTIERS SONT INTERDITS AU PUBLIC!

Tourisme : une expérience à vivre

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, MAUGES TOURISME EST LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME DU TERRITOIRE DE MAUGES COMMUNAUTE.

Véritable agence de développement touristique, cette structure, dont le nom est encore provisoire, est pilotée par Mauges Communauté et ses 6 communes. Avec une équipe de 10 salariés, elle œuvre à :

- > Promouvoir et manager la « destination » afin de développer la notoriété et l'attractivité du territoire ;
- > Affirmer un positionnement fort autour du tourisme de pleine nature et de découverte du monde économique (visites d'entreprises...);

- > Accueillir le public et promouvoir les atouts du territoire ;
- > Accompagner les acteurs touristiques et les porteurs de projet ;
- > Commercialiser les destinations touristiques.

Dans la continuité des actions déjà engagées sur les territoires, plusieurs projets sont déjà à l'ordre du jour pour 2019 dont l'accueil hors les murs et la mise en œuvre de la stratégie autour du tourisme d'affaires.

Voyage virtuel d'un bout à l'autre du territoire

L'illustration par une expérience à la rencontre du public pour promouvoir les Mauges auprès des habitants comme des visiteurs.

Partant du constat que le visiteur est déjà bien informé, il fréquente de moins en moins spécifiquement les offices de tourisme, comment créer l'interaction pour promouvoir notre territoire ? Sortir des murs de l'office de tourisme et aller à sa rencontre, là où il se trouve et au moment où il est réceptif, est déjà une étape. Mais comment susciter l'attention du public hyper connecté et zappeur ?



Une solution innovante

À l'aide d'un casque de réalité virtuelle, le visiteur plonge dans une expérience immersive à 360° où il peut survoler la Loire, frôler les clochers, pédaler, glisser sur l'eau et lâcher prise au bord de nos rivières. Grâce à cette innovation, le visiteur

fait de cette expérience, un souvenir mémorable capable de déclencher l'envie de parcourir réellement les lieux découverts.

Ce projet initié par Une Autre Loire a vu le jour grâce au soutien de la Région Pays de la Loire et à vocation à s'étendre sur l'ensemble des Mauges.

« Le casque de réalité virtuelle est un vrai plus pour découvrir le territoire ! J'ai adoré « participer » au raid sur la Loire entre vélo et kayak. On s'immerge totalement dans l'activité, les sensations et ça permet de se projeter à son tour avec famille et amis ! C'est certain, je vais embarquer moi aussi pour ce séjour, mais en vrai cette fois ! »

François, 32 ans



Vivez l'expérience 360 sur les grands événements des Mauges et à l'Office de Tourisme - Saint-Florent-le-Vieil / Mauges-sur-Loire, 4 place de la Février, ouvert d'avril à octobre, du lundi au vendredi et le samedi du 2 mai au 21 septembre.

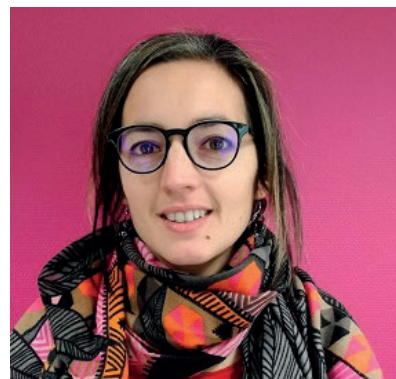
Retrouvez également ces vidéos immersives sur la chaîne YouTube Une Autre Loire.

Un numéro unique : 02 41 72 62 32
 Informations pratiques disponibles sur le site de l'Office accessible via maugescommunaute.fr

Professionnel du tourisme, contactez votre référent local

Des référents locaux sont désignés dans chaque commune afin de favoriser les liens de proximité avec tous les acteurs du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, sites de visites et d'activités...

À **Beaupréau-en-Mauges** :
Perrine CAILLEAU
accueil@beaupreau-tourisme.com
02 41 75 38 31



CULTURE

1, 2, 3 photographiez !

ALIMENTS DÉTOURNÉS, CUISINE LOUFOQUE, PLAT INHABITUEL... C'EST L'HEURE DE FAIRE MARCHER SON IMAGINATION POUR LES AMATEURS DE PHOTOS QUI SOUHAITENT PARTICIPER AU CONCOURS ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES. LE THÈME CHOISI : « DRÔLE DE CUISINE ».



Vous avez jusqu'au 23 mars pour envoyer une seule photo à : **mediatheque@beaupreaunmauges.fr** (retrouvez le règlement du concours sur le blog).

Une fois le concours terminé, les photos seront exposées dans les bibliothèques à partir du 15 avril et soumises à un vote. La photo gagnante sera dévoilée le 17 mai, à 20h, à la bibliothèque du Pin-en-Mauges.

Pour rester informés sur toutes les animations culturelles du Réseau des Bibliothèques de Beaupréau-en-Mauges, n'hésitez pas à consulter le blog : **blogbib.beaupreaunmauges.fr**

Soirée jazz au cinéma Jeanne D'Arc

Samedi 4 mai, des notes de Jazz résonneront dans la salle du cinéma de Beaupréau !

En présence d'Emmanuel Parent, Maître de conférences en musicologie et ethnomusicologie à l'Université Rennes 2 et le pianiste Guillaume

Hazebrouck, 3 films sont programmés :

- > à 16h30 : **Sur un air de Charleston**
- > à 17h30 : **Black Indians**
- > à 20h45 : **Bird**

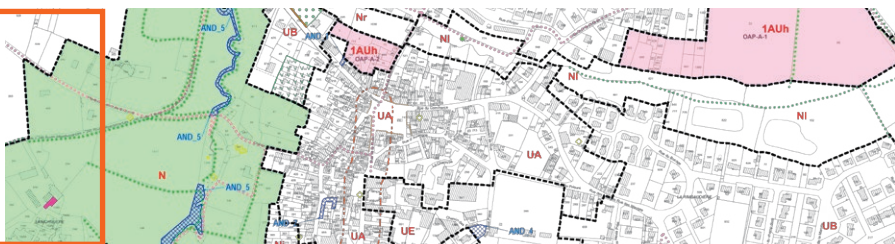
Pass 3 films : 15€ / Films 1+2 : 9.50€ / Film 3 seul : 5.50€

Billetterie au cinéma, pendant les horaires d'ouverture, restauration et boissons sur place.

Contact

02 41 70 88 71
www.cinema-beaupreau.com

PLU : CONSULTEZ LE DOSSIER D'ARRÊT



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 18 DÉCEMBRE 2018. PLUSIEURS ÉTAPES SONT ENCORE NÉCESSAIRES AVANT SON APPROBATION DÉFINITIVE, PRÉVUE À L'AUTOMNE : LA CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ET L'ENQUÊTE PUBLIQUE.

D'ici là, vous pouvez consulter le projet de développement et d'aménagement urbain de la commune pour les dix prochaines années, appelé dossier d'arrêt. Il comprend : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les règlements écrits et graphiques. Ces pièces fixent des règles d'aménagement différentes selon les zones, qui devront être respectées par les futures constructions ou les évolutions de constructions existantes.

Où consulter le dossier d'arrêt ?

> **en ligne** : beaupreauenmauges.fr (rubrique Vivre à Beaupréau-en-Mauges > Aménagement et Urbanisme)

> **à l'Hôtel de Ville** : rue Robert Schuman, Beaupréau, 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, du lundi au vendredi, 9h-12h30 et 13h30-17h. 02 41 71 76 80

À chacun son adresse !

DANS QUELQUES MOIS, TOUS LES LIEUX-DITS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SERONT NUMÉROTÉS. CHAQUE HABITATION SERA ALORS PARFAITEMENT IDENTIFIABLE !

Suite à la création de la commune nouvelle en 2015, le territoire de Beaupréau-en-Mauges s'est étendu, rendant plus complexe l'identification des habitations des lieux-dits. Outre des problèmes occasionnels dans la distribution du courrier, les difficultés de localisation peuvent engendrer des confusions, comme pour la livraison de commandes ou encore la desserte de la fibre optique. En effet, pour son déploiement, il est nécessaire

que chaque habitation ou local professionnel ait une adresse précise et unique. Le défaut d'adresse peut également conduire à des situations dramatiques pour les personnes qui attendent les secours.

Pour toutes ces raisons, les élus ont décidé de numéroté ou renuméroté l'ensemble des hameaux de la commune. Un agent établira la liste des lieux-dits de chaque commune déléguée et indiquera les noms

et prénoms des occupants des logements ou le nom des sociétés occupant un local professionnel. Un numéro unique leur sera attribué. Des plaques de numéros seront ensuite remises aux occupants. **Les habitants concernés par la numérotation des lieux-dits devront informer les différents organismes de leur nouvelle adresse et effectuer le changement sur leur carte grise.**

À quoi ces numéros vont-ils ressembler ?

Les dix communes déléguées se sont vues attribuer un préfixe, allant de 1 à 9. Ce dernier sera ajouté devant chaque numéro octroyé.

Particularité : *Saint-Philbert-en-Mauges et Villedieu-la-Blouère auront le même préfixe afin d'éviter des numéros d'habitation à 5 chiffres.*

Communes déléguées	Préfixe	Exemples futurs numéros
Andrézé	1	Lieu-dit x n°101, 102, 103... 199
Beaupréau	2	Lieu-dit x n°201, 202, 203... 299
La Chapelle-Du-Genêt	3	Lieu-dit x n°301, 302, 333... 399
Gesté	4	Lieu-dit x n°401, 402, 403... 499
Jallais	5	Lieu-dit x n°501, 502, 503... 599
La Jubaudière	6	Lieu-dit x n°601, 602, 603... 699
Le Pin-en-Mauges	7	Lieu-dit x n°701, 702, 703... 799
La Poitevineière	8	Lieu-dit x n°801, 802, 803... 899
Saint-Philbert-en-Mauges	9	Lieu-dit x n°901, 902, 903... 949
Villedieu-la-Blouère	9	Lieu-dit x n°950, 951, 952...999

À vos paniers...

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE, LIEN SOCIAL, ÉCHANGES, PROXIMITÉ, ETC. LES MARCHÉS ONT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA VIE LOCALE ET QUOTIDIENNE DES COMMUNES. C'EST POURQUOI IL EST IMPORTANT DE MAINTENIR CES RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES.

Tour d'horizon des marchés sur Beau-préau-en-Mauges :

> **Lundi matin à Beauréau**, place du 11 novembre :

boucher, primeur, fromager, vendeurs de pommes, miel et vêtements/chaussures ;

> **Mardi matin à Gesté**, place du Maréchal Leclerc :

boucher-charcutier, poissonnier (tous les 15 jours), primeur ;

> **Jeudi matin à Villedieu-la-Blouère**, place de l'Eglise : charcutier ;

> **Vendredi matin à Jallais**, place des Halles :

poissonnier, primeur, producteur de plants et d'arbustes (tous les 15 jours), vendeur de vêtements pour femmes (dernier vendredi du mois) ;

> **Vendredi après-midi**, à partir de 16h30, à Beauréau, place du Maréchal Leclerc :

primeur, poissonnier, boucher, crêpier, fromager, confiseuse, vendeurs de pommes, de vrac BIO (tous les 15 jours), spécialités asiatiques.

Des places sont encore disponibles sur certains marchés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville :

02 41 71 76 80 ou
accueil@beaupreauenmauges.fr



ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Amandine Morali

Relaxologue
11 Rue de Bretagne
(cabinet de la sage-femme)
Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 83 67 06 40
amandinemoral@gmail.com

Frappier Maçonnerie

Frappier Sébastien
Maçonnerie, suivi de chantier,
conseil en maçonnerie
34 rue des Tisserands - Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 12 07 93 00
seb.frappier49@gmail.com

Marie Weber

Diététicienne-nutritionniste
Reçoit en consultation
sur rendez-vous, en mairie
déléguée de Villedieu-la-Blouère
06 83 02 13 72
mweber.diet@gmail.com
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Aménagement-Innovation

102, rue du Landreau
Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 47 59 43 00 ou 02 41 28 13 97
m.praud@amenagement-innovation.fr

HF-TP

Hougo Fremeaux
Travaux de terrassements courants
et travaux préparatoires
2 rue de Tisserands
Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
07 71 06 15 60
fremeaux.hougo@orange.fr

SAS INELCA

Industrie, électricité, câblage
Zone artisanale du Petit Pont
Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 64 75 73

CT.THÉO

Contrôle technique
Zone artisanale du Petit Pont
Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 28 01 62
RDV en ligne : ct.theo.fr

Suteau Transports

Raphaël Suteau
Transport routier de fret
14 B rue des Castors
Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 78 47 53 78
suteautransports@gmail.com

« Si la Grande Guerre m'était contée » : retour sur un temps fort apprécié

DEPUIS 2016, UN GROUPE DE TRAVAIL COMPOSÉ DE DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES, D'HISTOIRE LOCALE, DE SPÉCIALISTES DE CETTE PÉRIODE ET D'ÉLUS, S'EST RÉUNI À L'INITIATIVE DE L'OFFICE DE TOURISME. L'IDÉE ÉTAIT DE FAIRE ÉMERGER UN PROJET RICHE AUTOUR DE LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918, ASSOCIANT LES DIX COMMUNES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES. C'EST CHOSE FAITE AVEC LE TEMPS FORT « SI LA GRANDE GUERRE M'ÉTAIT CONTÉE ».



© Raymond Rabin

La manifestation, labellisée « centenaire 14-18 », a débuté par des spectacles et projections le 2 novembre à La Jubaudière. L'ouverture de l'exposition à La Loge a suivi le jeudi 8 au matin, avec les visites scolaires. L'implication des bénévoles, assurant les permanences, a permis l'accueil de près de 3000 visiteurs, dont 575 scolaires. En réalisant divers travaux, les élèves des écoles, collèges et lycées, avec leurs professeurs et encadrants, ont eux-aussi contribué au devoir de mémoire.

Visites, spectacles, conférences, le temps a manqué à certains tant le menu était copieux ! Parmi les objets présentés, quelques raretés ont attiré les visiteurs : le cabriolet de Dion-Bouton de 1912, prêté par Monsieur Marsault et circulant à l'époque ; le prototype n° 2 du fusil Lebel aimablement prêté par



© Raymond Rabin

les descendants de l'inventeur dont les origines sont gestoises ; divers sculptures et objets fabriqués dans les tranchées, des uniformes d'époque, des ouvrages et écrits, des correspondances locales entre les familles et le front, des journaux, « La Voix du Pays » du curé François Legeay envoyée toutes les semaines à ses « Bellos », le diaporama en relief, etc.

La cérémonie au monument aux morts fut aussi un temps fort très émouvant. Organisée en nocturne par le Président de l'Union Nationale des Combattants de Beupréau et avec la participation des services techniques, elle a permis à une assistance nombreuse d'admirer le monument illuminé des trois couleurs de notre drapeau. Au cours

de la cérémonie, Monsieur Gérard Chevalier, maire de Beupréau-en-Mauges, accompagné du sénateur Monsieur Stéphane Piednoir et des dix maires délégués ont formé une chaîne de la paix, imités par toute l'assistance, tandis que le chœur des « Doux hommes » entonnait le chant « Le soldat ». Un message de nos amis de Münsingen a été lu, scellant un peu plus l'amitié qui unit aujourd'hui nos deux peuples. Les spectacles et conférences ont également été très appréciés. Le résultat, dépassant nos espérances, et les retours très positifs, récompensent largement tous ceux qui se sont investis, souvent sans compter, dans cette belle aventure !

**Les membres du GRAHL et de l'UNC
de Beupréau**



© Raymond Rabin

MARS

DU 2 MARS AU 31 MARS

> EXPOSITION ARTS PLASTIQUES
 « CARTE BLANCHE À MANON
 TRICOIRE »

BEAUPRÉAU

> Tous les jours de 15h à 18h / Centre
 culturel de La Loge

Renseignements : 02 41 75 38 30

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MARS

> SÉANCES DE VARIÉTÉS

PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Foyer des Jeunes

> 20h30 / Salle du Relais du Bois

Réservations : 07 83 02 08 31

ou resa.seances@hotmail.fr

SAMEDI 16 MARS

> SOIRÉE IRLANDAISE

GESTÉ

Organisée par l'association La Cocotte
 Minute

> Jean Geste Café

Réservation des repas : 06 77 13 80 40

> CONCERT

LES CHANTS DE COTON

GESTÉ

Organisé par Les Amis de l'Eglise

Saint-Pierre-aux-Liens

> 20h30 / Eglise Saint-Pierre-aux-Liens

> CONCERT DES ORCHESTRES

À CORDES ET SYMPHONIQUE

DES MAUGES

BEAUPRÉAU

Organisé par le CDEM (Directeurs des
 Écoles de Musique des Mauges)

> 20h / Centre culturel de la Loge

Renseignements : 02 41 75 38 10



© EC Musique 13

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS

> REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRALES (JEUNES)

LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisées par l'association Théâtre
 Les Petits des Genêts

> 20h30 (samedi) et 15h (dimanche) /

Maison des Loisirs

MARDI 19 MARS

> THÉÂTRE « INTRA MUROS »
 D'ALEXIS MICHALIK

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays

> 20h30 / Centre culturel de La Loge

Réservation : 02 41 75 38 34



© Alejandro Guerrero

JEUDI 21 MARS

> RÉUNION PUBLIQUE SUR LA
 NOUVELLE GOUVERNANCE

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

Organisée par le Conseil Municipal de
 Beaupréau-en-Mauges

> 20h / Salle commune des loisirs

JUSQU'AU 23 MARS

> CONCOURS PHOTOS

« DRÔLE DE CUISINE »

DANS TOUTES LES

BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU

Organisé par le Réseau des

Bibliothèques de Beaupréau-en-Mauges

SAMEDI 23, DIMANCHE 24

MARDI 26, VENDREDI 29,

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS

> REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRALES (ADULTES)

LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisées par l'association Théâtre

Les Petits des Genêts

> 20h30 (mardi, vendredi et samedis) et

15h (dimanches) / Maison des Loisirs

SAMEDI 23 MARS

> DICTÉE FRANCOPHONE

BEAUPRÉAU

Organisée par l'association Mauges-
 Loire-Québec

> 14h / Centre Culturel de la Loge

DIMANCHE 24 MARS

> RANDONNÉE DE PRINTEMPS

GESTÉ

Organisée par Une vie meilleure 49

Les Tambourinières

JEUDI 28 MARS

> ATELIER D'ÉCRITURE

BEAUPRÉAU

Organisé par le Réseau des
 Bibliothèques

> 20h / Médiathèque de Beaupréau

SAMEDI 30 MARS

> BAL DU FOOT

ANDREZÉ

Organisé en soirée par l'A.J.J.F.C.

Salle omnisports

AVRIL

LUNDI 1^{ER} AVRIL

> RÉUNION PUBLIQUE SUR LA
 NOUVELLE GOUVERNANCE

BEAUPRÉAU

Organisée par le conseil municipal de
 Beaupréau-en-Mauges

> 20h / Salle de La Prée

VENDREDI 5 AVRIL

> FORUM INFOS VACANCES

BEAUPRÉAU

Organisé par le Centre Social Èvre et
 Mauges

> de 17h30 à 19h30 / Centre culturel de
 la Loge

> RENCONTRE SUR LE THÈME DE
 L'EAU ET ATELIER DE CRÉATION
 DE PRODUITS NATURELS

BEAUPRÉAU

Organisés par le CPIE

> 16h / Médiathèque de Beaupréau

> CONCERT

LES DUCS ROCK FRANÇAIS

GESTÉ

Organisé par l'Association La Cocotte
 Minute

Le Jean Geste Café

SAMEDI 6 AVRIL

> THÉÂTRE « MOI PAPA ? »

D'ARTHUR JUGNOT

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays

> 20h30 / Centre culturel de La Loge

Réservation : 02 41 75 38 34



AVRIL (SUITE)

SAMEDI 6 AVRIL

> CONCERT DE LOUANGES
« HOPEN »

BEAUPRÉAU

Organisé par la Paroisse Notre Dame d'Èvre

> 20h30 / Eglise Notre-Dame

> SOIRÉE CAMPING

JALLAIS

Organisée par le Comité des Fêtes Salle de Sports

> SOIRÉE JEUX

GESTÉ

Organisée par l'Association La Cocotte Minute

Le Jean Geste Café

> CONCOURS DE TAROT

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par TAROT CLUB JUBAUDOIS (au profit de Leucémie Espoir)

> 13h30 / Maison Commune des Loisirs

> SOIRÉE GRAINES D'AMITIÉ

LA JUBAUDIÈRE

Organisée par l'association Graines d'Amitié

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL

EXPOSITION DE PATCHWORK

BEAUPRÉAU

Organisée par le Centre Social Èvre et Mauges

> Samedi de 14h à 21h, dimanche de 14h à 18h / Centre culturel de la Loge
Le dimanche à 16h30, présence des Croqu'Heures de Contes

JEUDI 11 AVRIL

> RÉUNION PUBLIQUE SUR LA NOUVELLE GOUVERNANCE

LA POITEVINIÈRE

Organisée par le conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges

> 20h / Salle des Loisirs

VENDREDI 12 AVRIL

> TOURNOI DE VOLLEY-BALL

ANDREZÉ

Organisé par le Volley-Ball ASSP ANDREZE

Ouvert à tous les adultes licenciés ou non (équipes de 4)

> 19h30 / Salle omnisports

MERCREDI 17 AVRIL

> BALADE CONTÉE

JALLAIS

Organisée par le Centre Social Èvre et Mauges

> 10h / Parc du Clos de la Vallée

DU SAMEDI 20

AU DIMANCHE 28 AVRIL

> EXPOSITION D'AQUARELLES

BEAUPRÉAU

Organisée par l'association « Expressions »

> Tous les jours : 15h à 18h / Centre culturel de la Loge

LUNDI 22 AVRIL

> TOURNOI TENNIS DE TABLE

GESTÉ

Organisé par l'Espoir tennis de table Complexe sportif

> RANDONNÉE PÉDESTRE

ANDREZÉ

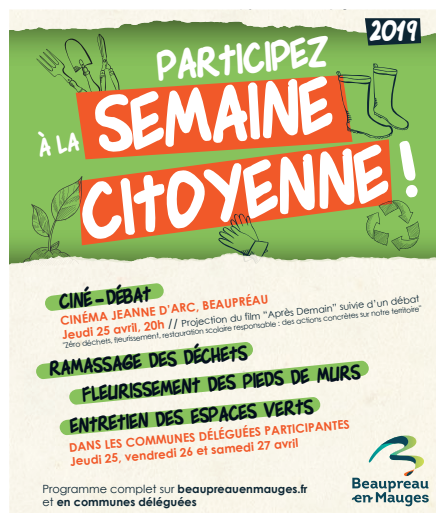
Organisée par l'O.G.E.C (6 circuits au choix)

> Départ de 7h à 10h / Salle omnisports

DU 23 AU 27 AVRIL

> SEMAINE CITOYENNE

DANS LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Organisée par Beaupréau-en-Mauges
Programme complet sur beaupreauenmauges.fr

VENDREDI 26 AVRIL

> MARCHÉ DE PRINTEMPS

LA POITEVINIÈRE

Organisé par l'APEL de l'Ecole St Michel

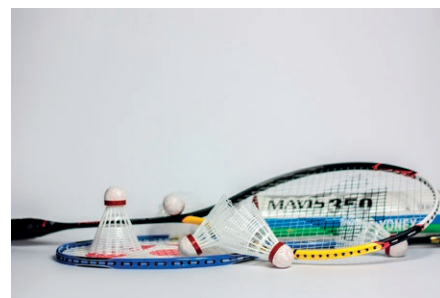
> 16h / Salle des Loisirs

> TOURNOI DE BADMINTON

ANDREZÉ

Organisé par l'association « Les Fous du Volant »

> En soirée / Salle omnisports



SAMEDI 27 AVRIL

TOURNOI DES 3P

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le Tennis de table Complexe sportif

> KARAOKÉ

GESTÉ

Organisé par l'association La Cocotte Minute

Le Jean Geste Café

DIMANCHE 28 AVRIL

> VIDE-GRENIERS

BEAUPRÉAU

Organisé par l'APEL des Ecoles Privées Salle Omnisports et parking de la Promenade

> De 9h à 18h

> CONCERT DE PRINTEMPS

GESTÉ

Organisé par la Chorale Aubade Espace Thévinère

> LOTO

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par l'APEL St Joseph

> à partir de 12h30, salle des Chevaliers de Malte



MAI

DU 3 AU 11 MAI

> EXPOSITION DE PEINTURES
 NAÏVES DE MARIANA MIHUT
BEAUPRÉAU

Organisée par le Comité de jumelage
 France-Roumanie
 > tous les jours, de 15h à 18h / Centre
 culturel de La Loge

SAMEDI 4 MAI

> **SOIRÉE JEUX GESTÉ**

Organisée par l'Association La Cocotte
 Minute
 Le Jean Geste Café

> **CINÉMA JAZZ**
BEAUPRÉAU

Organisé par le Cinéma Jeanne D'Arc
 Projection de 3 films
 > 16h30 / Cinéma Jeanne d'Arc

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI

> **COURSES HIPPIQUES**
JALLAIS

Organisées par le Comité des Courses
 Hippiques
 > 14h / Hippodrome de la Rochardière



DIMANCHE 5 MAI

> **RANDO DU MUGUET**
JALLAIS

Organisée par le Club Cyclotourisme
 > Départ dès 7h30 / Salle Cathelineau

MERCREDI 8 MAI

> **TOURNOI VOLLEY-BALL 3X3**
GESTÉ

Organisé par le Volley Ball Centre
 Mauges
 Complexe sportif

SAMEDI 11 MAI

> **THÉÂTRE D'IMPROVISATION -**
CIE « LES Z'IMPROBABLES »
BEAUPRÉAU

Organisé par le Centre Social Èvre et
 Mauges et un collectif de retraités
 Centre culturel de la Loge

> **VIDE-GRENIERS**
GESTÉ

Organisé par l'APEL, l'ALPEG et
 l'Amicale Laïque Gestoise
 Complexe sportif
 > De 11h à 18h



DIMANCHE 12 MAI

> **VIDE-GRENIERS ET MARCHÉ DE**
PRODUCTEURS

LE PIN-EN-MAUGES
 Organisés par le club moto
 « Les Tirlabour »
 > Salle du Relais du Bois

> **TROC AUX PLANTES**
GESTÉ

Organisé par l'EHPAD La Roseraie

> **BAL COUNTRY**
VILLEDIEU-LA-BLOUERE

Organisé par le Crazy Boots
 > 14h / Salle des Chevaliers de Malte

JEUDI 16 MAI

> **CONCOURS DÉPARTEMENTAL**
DE PÉTANQUE

JALLAIS
 Organisé par le Club de la Joie
 Stade du Bordage



VENDREDI 17 MAI

> **THÉÂTRE « LES GOURMANDISES**
SUR L'ÉTAGÈRE »

LE PIN-EN-MAUGES
 Organisé par le Réseau des
 Bibliothèques
 > 20h / Bibliothèque du Pin-en-Mauges

SAMEDI 18 MAI

> **MUSIQUES DU MONDE**
« FESTIVAL LE RIVAGE DES VOIX »
BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 > 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Réservation : 02 41 75 38 34



> **SOIRÉE SPECTACLE AVEC**
HERON ET DUVAL

GESTÉ
 Organisée par l'association La Cocotte
 Minute
 Le Jean Geste Café



DIMANCHE 19 MAI

> **RANDONNÉE PÉDESTRE**
LE PIN-EN-MAUGES

Organisée par l'association ADOT49
 > 8h / Salle du Relais du Bois

> **RANDONNÉE HANDIS-VALIDES**
LA JUBAUDIÈRE

Organisée par Carisport
 > Inscriptions de 7h30 à 10h / Salle des
 sports

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

DU 23 AU 27 AVRIL

2019

PARTICIPEZ

SEMACHINE

À LA

CITOYENNE !

CINÉ - DÉBAT

CINÉMA JEANNE D'ARC, BEAUPRÉAU

Judi 25 avril, 20h // Projection du film "Après Demain" suivie d'un débat
"Zéro déchets, fleurissement, restauration scolaire responsable : des actions concrètes sur notre territoire"

RAMASSAGE DES DÉCHETS

FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

DANS LES COMMUNES DÉLÉGUÉES PARTICIPANTES
Judi 25, vendredi 26 et samedi 27 avril

Programme complet sur beaupreauenmauges.fr
et en communes déléguées



Beaupreau
en-Mauges